

Communiqué de Presse des Municipalités de Prilly et Renens
Le 9 novembre 2021

Développement intercommunal de Malley **Crédit d'investissement de CHF 2'156'000.- TTC pour la** **construction d'une partie du système d'évacuation des eaux**

Les Municipalités des Villes de Prilly et Renens soumettent à la validation de leurs conseils communaux respectifs l'octroi d'un crédit d'investissement brut de CHF 2'156'000.- TTC pour la construction d'une partie du système d'évacuation des eaux de la zone Malley-Coulisses. Ce montant comprend la participation estimée des propriétaires fonciers – dont l'avance de trésorerie sera assumée par les communes –, et les participations égales de Prilly et Renens.

En 2018, les conseils communaux de Prilly et Renens ont adopté un préavis intercommunal pour le développement conjoint de Malley. Ce secteur, à cheval sur le territoire des deux communes et situé autour de la halte CFF de Prilly-Malley, est en forte mutation et fait l'objet de plusieurs plans de quartiers.

Au sud de la gare, les plans de quartiers Malley-Gare et Malley-Gazomètre forment ensemble le projet Malley Coulisses. Ce dernier implique plusieurs équipements généraux en commun et interdépendants. Les planifications pour ces deux plans de quartier diffèrent cependant dans le temps avec une réalisation du premier qui débutera à début 2022 et du second dès 2025. Au vu de cette temporalité d'exécution, il s'agit d'équiper la quartier Malley-Gare pour garantir son bon fonctionnement, tout en anticipant et préservant le développement futur de Malley-Gazomètre.

Un premier équipement d'accès a déjà été construit, avec la réalisation du passage inférieur "Le Trait d'union" ouvert en 2020. Le prochain développement de cette zone concerne la future nouvelle avenue de Malley, soit l'axe de desserte commun aux quartiers Malley-Gare et Malley-Gazomètre, situé entre l'avenue du Chablais et la déchetterie. Le projet d'aménagement comprend des interventions en surface (arbres, chaussée, luminaires, promenades, etc.) et des infrastructures souterraines avec notamment un système d'évacuation des eaux.

Considérant l'ampleur de ce développement urbanistique et des phasages différents, il est nécessaire d'avancer par étapes pour les équipements techniques. Le préavis proposé conjointement aux conseils communaux de Prilly et Renens concerne la première étape du projet et vise à obtenir les crédits de construction consacrés aux collecteurs enterrés, afin de les réaliser de façon coordonnée avec les travaux de gros œuvre du chantier privé du quartier Malley-gare.

S'y ajoute également la réalisation d'un bassin de rétention, nécessitant la démolition d'une partie du mur de soutènement bordant la façade ouest de l'avenue du Chablais. Pour une question de synergie en prévision de la requalification de cette avenue, Prilly procédera à la démolition du restant de ce mur.

Le coût de construction de l'équipement général est financé à parts égales par les propriétaires fonciers de part et d'autre de cet équipement et les communes de Prilly et Renens. Le suivi administratif sera assuré par Renens. De ce fait, la Municipalité de Renens soumet à validation l'entier du crédit brut auquel il faut déduire la participation des propriétaires fonciers, les recettes pour maîtrise d'ouvrage et la part de Prilly. La Municipalité de Prilly, quant à elle, soumet à son Conseil la moitié de ce montant, ainsi que les frais de démolition du mur de soutènement.

Collaborant étroitement au sein de la Fabrique de Malley, les Municipalités de Renens et Prilly se réjouissent de cette nouvelle étape qui préfigure le développement immobilier imminent de Malley-Gare.

Renseignements :

Alain Gilliéron

Ville de Prilly – Syndic – 079 347 53 12

Tinetta Maystre

Ville de Renens – Municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité – 076 407 33 81

Etienne Räss

Fabrique de Malley – Directeur – 078 696 05 35